



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Stockage

Question écrite n° 9834

### Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur les consequences economiques des reglementations en matiere d'etancheite des reservoirs pesant sur l'exploitation des commerces d'hydrocarbures ou d'autres liquides inflammables. Le cout des adaptations ou des entretiens prevus excede en effet parfois le montant du chiffre d'affaires, sur plusieurs annees, realise par ces commerces dont l'utilite en milieu rural est par ailleurs evidente. Il lui demande de bien vouloir lui faire communiquer la reponse de ses services.

### Texte de la réponse

L'etancheite des reservoirs des exploitants de commerces d'hydrocarbures fait l'objet de prescriptions dans le cadre de la loi sur les installations classees pour la protection de l'environnement. Les installations peuvent en effet etre a l'origine de fuites entrainant des pollutions des sols et des nappes phreatiques. Le ministere de l'environnement envisage actuellement d'ameliorer leur controle afin de prevenir de tels risques ; les services du ministere de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur participent aux discussions engagees avec les professionnels sur le sujet, afin que les mesures retenues soient proportionnees a des risques evalues precisement. Ce departement ministeriel est tres soucieux du maintien d'un reseau equilibre de distribution de carburants sur l'ensemble du territoire national. Conscient des difficultes rencontrees par un grand nombre de detaillants en carburants, gerants ou independants, les pouvoirs publics ont instaure, depuis 1991, un comite professionnel de la distribution de carburants ou siegent des representants professionnels de ce secteur. La mission de cet organisme est d'elaborer et de mettre en oeuvre les programmes d'action ayant pour but l'amenagement du reseau de distribution des carburants, l'amelioration de sa productivite, la modernisation et ses conditions de commercialisation et de gestion.

### Données clés

**Auteur :** [M. Carayon Bernard](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9834

**Rubrique :** Petrole et derives

**Ministère interrogé :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

**Ministère attributaire :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 janvier 1994, page 101

**Réponse publiée le :** 4 avril 1994, page 1697